https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article7045

Les circulaires de la semaine

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: lundi 17 juillet 2017

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous droits réservés

Dispositif de labellisation des programmes d'actions de prévention des inondations « PAPI 3 » / Caractérisation des zones humides / Dotation globale de fonctionnement (DGF) des départements de métropole pour 2017

Environnement

Instruction du Gouvernement du 29 juin 2017 relative au dispositif de labellisation des programmes d'actions de prévention des inondations « PAPI 3 » NOR : TREP1717285J

La présente instruction définit le cadre du suivi, par l'État, des programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), depuis leur initiation et leur labellisation jusqu'à leur achèvement, dans le cadre du nouveau cahier des charges « PAPI 3 ». Ce nouveau dispositif de labellisation s'applique aux dossiers de PAPI qui doivent être reçus pour instruction en préfecture à compter du ler janvier 2018.

Note technique du 26 juin 2017 relative à la caractérisation des zones humides NOR: TREL1711655N

Organisation territoriale

Note d'information du 5 mai 2017 relative à la dotation globale de fonctionnement (DGF) des départements de métropole pour l'exercice 2017 NOR : INTB1713817C

